

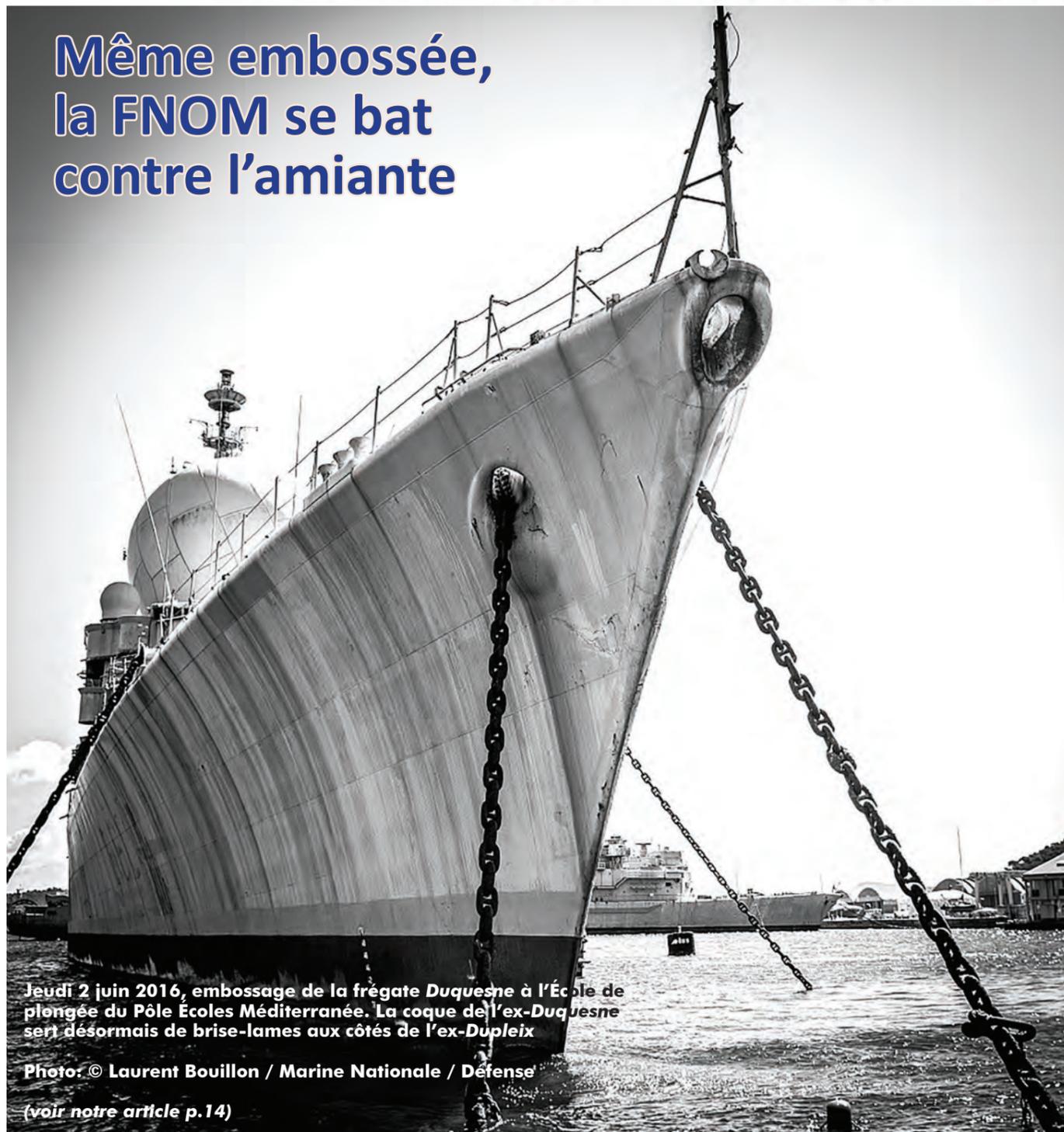
# L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard) N° 398 avril-mai-juin 2021

76e année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

## Même embossée, la FNOM se bat contre l'amiante



Jeudi 2 juin 2016, embossage de la frégate *Duquesne* à l'École de plongée du Pôle Écoles Méditerranée. La coque de l'ex-*Duquesne* sert désormais de brise-lames aux côtés de l'ex-*Dupleix*

Photo: © Laurent Bouillon / Marine Nationale / Défense

(voir notre article p.14)

## Edito

Décidément nous vivons une période pénible : la crise Covid 19 qui n'en finit plus depuis plus d'un an - voir en p.5 l'article du pôle des retraités traitant le sujet des ALD (Affections de Longue Durée) -, nous avons perdu notre ami et trésorier national de la FNOM **Yvan Gay** (voir dans le journal les articles qui lui sont consacrés pp.3 et 11), et l'épisode de l'ancien porte-avion **Foch** acheté en 2000 par la marine brésilienne et rebaptisé le **São Paulo**. Il sera en route pour rejoindre, début juin 2021, le chantier naval d'Izmir en Turquie pour désamiantage.

Ceci rappelle douloureusement à l'État français que de nombreux équipages de la Marine française ont travaillé 24h/24 sur des bâtiments amiantés jusque dans les années 2000, sans protections particulières, sans consignes et sans suivis médicaux particuliers.

Les anciens équipages de la Royale ont actuellement de grandes difficultés à obtenir une attestation d'exposition à l'amiante.

Au regard de tous les sacrifices faits par ces marins dans des conditions difficiles, pour défendre les intérêts de la France dans le monde entier, il serait juste normal qu'ils soient considérés avec respect et dignité.

Nous souhaitons que cette affaire d'amiante au sein de la Marine nationale soit prise en main une bonne fois pour toutes par le politique et traitée au plus haut niveau de l'État.

**LE BUREAU NATIONAL**



Yvan Gay (1948-2021)

### Communiqué du Pôle des retraités de la fonction publique Démarches ALD et séquelles de la Covid-19



Le sigle ALD désigne les « Affections de Longue Durée », maladies qui nécessitent un suivi médical et des soins de santé prolongés au-delà de 6 mois.

Comment les ALD sont-elles prises en charge :

Les soins souvent très longs et très coûteux sont remboursés à 100 % par la Sécurité sociale si les traitements sont directement liés à l'Affection Longue Durée.

(suite p.7)

### À nos lecteurs et adhérents

En cas de changement d'adresse, de téléphone, de mail, prévenez aussitôt votre section ou association pour continuer à recevoir votre journal

### IN MEMORIAM

La Marine nationale est endeuillée par la perte tragique du matelot de 1<sup>ère</sup> classe **Jeff Rotaru**, affecté à la compagnie de fusiliers marins Le Goffic, qui a trouvé la mort en service commandé le samedi 27 mars 2021 alors qu'il était en mission de défense et d'interdiction maritime en petite rade de Cherbourg.

La FNOM s'associe à sa famille, à ses proches et à ses frères d'arme, dans ce moment de douleur.

